

Communauté de Communes du Comté de Grimont

COMPTE RENDU

Réunion du Conseil Communautaire le 31 mars 2004

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Comté de Grimont s'est réuni le mercredi 31 mars 2004 à 20 h 30 à la Salle des Fêtes à Poligny, sous la présidence de Monsieur Yves-Marie LEHMANN.

Etaient présents : Yves-Marie LEHMANN (Président), Alain GUYOT, Jean-François GAILLARD, Emile ETIEVANT, Jean LETROUBLON et Dominique MENETRIER (Vice-Présidents), Monique REVERCHON, Jean-Paul BUCHET, Roland BERTHELIER, Bernard BRENIAUX, Florent GAILLARD, Jean-Louis DUFOUR, Monique BALLERY, Thierry DUMONT, Gérard BOUDIER, Serge GREUSARD, Jean-Pierre KOEGLER, Louis GUYOT, Marie-Ange CAPRON, Jacques BULABOIS, Annie JACQUOT, Augustin MONNERET, Jean-Michel BULABOIS, Dominique BONNET, Danièle CARDON, Jocelyne BONNIVARD, Gilbert BULABOIS, Véronique LAMBERT, Ghania MAYOT, Maryse LAMY, Pierre CATHENOZ, Armande REYNAUD, Philippe NOIR, Andrée ROY, Roland CHAILLON, Michèle CLEMENT, Marie-Pascale VASSET, Marie-Ange NICOULIN, Jacqueline NOURDIN, Dominique GRAND, Noël FOURNIER, Jacques MIGNOT.

Assistaient à titre consultatif : Pierre-Yves COLNOT, Jean-Marc GERDY, Olivier NICOD, Nelly BUYS, Jean SONNEY, Annie REGAZZONI.

Assistent également : Madeleine MEUNIER (Maire de BIEFMORIN), Paule JOLY (Maire de Le Chateley).

Etaient Excusés : Yves DECOTE, André LAMBERT (Vice-Présidents), René ANTOINE, Christian SOMMER, Colette PIERRE, Cyril BINET, Denis MEUNIER, Robert TOURNIER, Alain ROMANET, Françoise BERTHIER, Robert LACROIX, Joël CHASSOT, Robert PENETRA, Bernard BUHON, Robert PROST, Jean-Jacques DE VETTOR, Michel VIEILLE, Jacques LHOMME, Gérard BULLE, Danièle MARCHI, Marc METIFEU, Michel BONTEMPS, Pierre SAILLARD (Trésorier de la Communauté de Communes du Comté de Grimont).

Etaient absents : Jean-Claude CHARONDIERE, Gabriel PARIS, Laurent THIERY, Sébastien RISPAL, Yves LANDRY, Pascal LAGALICE, Didier VANDERBECKEN, Rémi CHEVENNEMENT, Yves LUBRINA, Claude RENAUDIN, Martine MEYNIER, Jean-Claude COLLIN, Stéphane BONNOTTE, Chantal GOUDEY, Anny JEANNIN, Alphonse KLUR, Fabrice LOMBARD.

Secrétaire de séance : Monsieur Jacques MIGNOT

★ ★ ★ ★ ★

Monsieur Alain GUYOT, 1^{er} Vice-Président, ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux membres du Conseil Communautaire.

1. Installation suite arrêté préfectoral n° 1607 du 5 décembre 2003 et délibération des communes concernées par modification nombre de conseillers communautaires

En application de l'arrêté préfectoral et suite à la délibération des communes d'Aumont le 2 février 2004, de Plasne le 13 février 2004 et de Poligny le 10 mars 2004, le conseil communautaire décide à l'unanimité d'installer les délégués communautaires suivants pour siéger à la Communauté de Communes du Comté de Grimont :

1 / Commune d'Aumont

- Titulaires : Yves DECOTE (Maire), Laurent THIERY,
- Suppléant : Sébastien RISPAL.

2 / Commune de Plasne

- Titulaires : Augustin MONNERET (Maire), Jean-Michel BULABOIS,
- Suppléant : Robert PROST.

3 / Commune de Poligny

- Titulaires : Yves-Marie LEHMANN (Maire), Dominique BONNET, Danièle CARDON, Jocelyne BONNIVARD, Jean-Jacques DE VETTOR, Gilbert BULABOIS, Véronique LAMBERT, Michel VIEILLE, Jacques LHOMME, Gérard BULLE, Jean-François GAILLARD, Ghania MAYOT, Maryse LAMY, Pierre CATHENOZ, Armande REYNAUD, Philippe NOIR, Andrée ROY, Roland CHAILLON, Jean-Claude COLLIN.
- Suppléants : Marie-Pascale VASSET, Michèle CLEMENT, Chantal GOUDEY, Marie-Ange NICOULIN, Stéphane BONNOTTE, Alphonse KLUR, Jacqueline NOURDIN, Anny JEANNIN.

2^{ème} partie : conseil communautaire

2. Adoption du procès verbal de la séance du 27 novembre 2003

Le procès verbal de la séance du 27 novembre 2003 est adopté à l'unanimité sans observation.

3. Adoption des budgets primitifs 2004 : budget principal et budget annexe

Monsieur Alain GUYOT, 1^{er} Vice-Président, délégué aux finances, présente les budgets primitifs 2004. Il rappelle que la commission des Finances s'est réunie le 12 mars 2004 durant laquelle des informations très détaillées ont été données.

➤ **Budget principal** : adopté à l'unanimité par 42 voix pour

- Fonctionnement dépenses	451 759 €
011 Charges à caractère général	74 050 €
012 Charges de personnel	134 000 €
65 Charges de gestion courante	84 400 €
66 Charges financières	18 000 €
67 Charges exceptionnelles	49 615 €
68 Dotations aux amortissements	62 100 €
022 Dépenses imprévues	4 594 €
023 Virement à la section d'investissement	25 000 €
- Fonctionnement recettes	451 759 €
70 Produits des services et du domaine	30 000 €
73 Impôts et taxes	250 738 €
74 Dotations et participations	100 681 €
77 Produits exceptionnels	48 000 €
776 Différences sur réalisations (- values)	640 €
777 Quote part subv. Inv. Transfér.	18 900 €
6611 ICNE contre-passation	2 800 €
- Investissement dépenses	168 215 €
13 Subventions d'investissements	18 900 €
16 Remboursement d'emprunts	14 300 €
20 Immobilisations incorporelles	4 000 €
21 Immobilisations corporelles	125 300 €
020 Dépenses imprévues	5 715 €

–	Investissement recettes	168 215 €
16	Emprunts et dettes assimilés	79 500 €
19	Diff. Sur réalisations d'immob.	1 615 €
28	Amortissement des immobilisations	62 100 €
021	Virement de la section de fonctionnement	25 000 €

En réponse à une question de Roland CHAILLON, il est précisé que les comptes 777 et 139 sont utilisés pour amortir les subventions d'investissements.

➤ **Budget annexe "locaux industriels"** : adopté à l'unanimité par 42 voix pour

–	Fonctionnement dépenses	90 256 €
011	Charges à caractère général	27 100 €
66	Charges financières	27 952 €
68	Dotations aux amortissements	33 143 €
022	Dépenses imprévues fonctionnement	2 061 €
–	Fonctionnement recettes	90 256 €
70	Produits des services et du domaine	28 380 €
75	Autres produits gestion courante	44 890 €
77	Produits exceptionnels	11 937 €
6611	INCE	5 049 €
–	Investissement dépenses	37 907 €
16	Remboursement d'emprunts	22 150 €
020	Dépenses imprévues investissement	3 820 €
13	Subventions d'investissements	11 937 €
–	Investissement recettes	37 907 €
16	Emprunts et dettes	4 764 €
28	Amortissement des immobilisations	33 143 €

4. Fiscalité pour l'année 2004

Le conseil communautaire vote par 41 voix pour et 1 abstention l'augmentation proportionnelle des taux de fiscalité additionnelle de 2 % pour l'année 2004.

Suite à l'application stricte des directives en matière de variation proportionnelle des taux (1.017539 et non pas 1.02) les taux réels sont les suivants :

–	Taxe d'habitation : 0.649 X 1.017539 =	0.660 %
–	Foncier bâti : 1.27 X 1.017539 =	1.29 %
–	Foncier non bâti : 1.95 X 1.017539 =	1.98 %
–	Taxe professionnelle : 0.619 X 1.017539 =	0.630 %
–	Taxe professionnelle de zone : 9.16 X 1.017539 =	9.32 %

Produit attendu sans allocations compensatrices : 238 127 €.

Ces derniers taux sont les taux définitifs.

5. Congés payés suite à départ

L'assemblée décide à l'unanimité d'autoriser le paiement de congés payés au titulaire du contrat emploi jeune qui a demandé son départ à compter du 1^{er} avril 2004

6. Conventions d'Occupation Précaire et avenant

Le conseil communautaire décide à l'unanimité de :

- 1/ Renouveler par avenant la convention à Monsieur Martial CONRY, artisan désosseur pour une durée de 23 mois à compter du 1^{er} février 2004 dans les mêmes conditions que la précédente convention,

- 2/ Louer le bureau n° 6 de 16 m² au prix de 5.34 € par m² plus les charges à Monsieur Guy THIRODE pour son activité de conception mécanique – convention d'une durée de 23 mois à compter du 12 janvier 2004.

L'assemblée décide par 35 voix pour, 3 voix contre et 4 abstentions de louer le bureau n° 11 de 26.5 m² au prix de 5.34 € HT du m² plus les charges à la société ENETT pour les services administratifs de son activité dans le Jura - convention d'une durée de 23 mois à compter du 1^{er} mars 2004.

Monsieur Roland CHAILLON souhaite que la Communauté de Communes du Comté de Grimont ne propose la location de ses bureaux qu'à des entreprises qui démarrent une activité nouvelle – rôle d'une pépinière d'entreprises.

7. Subvention Tour Cycliste du Revermont

Le conseil communautaire décide à l'unanimité de verser une subvention de 400 € au Club du Tour Cycliste du Revermont pour la seconde participation du Tour Cycliste du Revermont organisée les 3 et 4 avril prochain.

8. Avenant n° 2 marché de travaux Sogréah : changement raison sociale

L'assemblée autorise à l'unanimité la signature de l'avenant n°2 du marché d'études avec la société SOGREAH. Cet avenant porte sur la modification de l'article 1 – raison sociale à savoir SOGREAH CONSULTANTS SAS au lieu de SOGREAH SA.

9. Ouverture d'une ligne de trésorerie

Le conseil communautaire décide par 38 voix pour et 4 contre d'ouvrir une ligne de trésorerie d'un montant de 76 224 €, renouvelable éventuellement d'une année sur l'autre, pour permettre de faire face, si la trésorerie le nécessite, aux dépenses d'investissement dans l'attente du versement des subventions.

10. Acquisitions de parcelles et cession de terrain

a) acquisition de terrains propriété de la société NORMINTER en zone industrielle sur la commune de Poligny

En juin 2002, la Commission Départementale d'Equipeement Commercial (CDEC) a accepté le dossier de la société KALOU portant sur l'implantation d'un supermarché à l'enseigne INTERMARCHE par transfert de bâtiment existant sur les parcelles situées en ZI de Poligny et sur l'arrière des Etablissements LAMY, terrains qui appartiennent à la société NORMINTER.

Le projet a évolué et la société KALOU a sollicité à nouveau la CDEC pour transférer son dossier sur les terrains situés à l'entrée sud de la commune de Poligny, secteur "à la Barre", parcelles qui appartiennent à la ville de Poligny.

Pour répondre à de futurs besoins d'implantation, la Communauté de Communes du Comté de Grimont envisage d'acquérir les terrains appartenant à la société NORMINTER ; celle-ci a présenté une première proposition de 560 000 € pour une surface totale de 20 016 m² comprenant une maison d'habitation.

Un débat s'instaure avec les interventions notamment de Messieurs Jean-Louis DUFOUR, Roland CHAILLON, Noël FOURNIER et Dominique GRAND quant au montant élevé de la proposition, à la complexité de l'opération proposée et à l'enjeu de l'opération.

Le Président rappelle qu'il s'agit à ce stade d'une autorisation de principe de rachat permettant de lancer la négociation avec la société NORMINTER sur le prix. Il rappelle que l'acquisition de ces terrains vise également à faire en sorte que les parcelles cédées par

11. Lotissement industriel n° 1 : validation des modifications

En réponse à un courrier des services de l'Équipement en date du 18 février 2004, le conseil communautaire décide à l'unanimité d'apporter les modifications suivantes :

- modification du plan de composition du lotissement :
 - création de 2 antennes de voirie pour desservir la zone nord (parcelle ZH 274),
 - intégrer le lot E parcelle 272 dans la voirie du lotissement,
 - ajouter le lot supplémentaire à céder à Monsieur SOARES,
 - sortir du périmètre du lotissement la voie prévue en création perpendiculaire à la voie Arago,
- Règlement du lotissement : dire que la surface minimum d'un lot est de 900 m² et non 1 000 m².

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 30.

Le secrétaire de séance,

Le Président,

Jacques MIGNOT

Yves-Marie LEHMANN

1^{ère} partie :

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 31 mars 2004

En application de la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 qui a instauré pour toutes les communes de plus de 3 500 habitants et les structures intercommunales auxquelles adhère au moins une commune de plus de 3 500 habitants, un débat d'orientation budgétaire (DOB), les habitants des communes membres de la Communauté de Communes du Comté de Grimont ont été invités par voie de presse, canal local et affichage à participer au DOB organisé le mercredi 31 mars 2004 à 19 h 30 à Poligny. Les délégués communautaires ont reçu une convocation directe qui leur a été adressée le 12 mars 2004. Monsieur Jacques MIGNOT, Maire de Vaux-Sur-Poligny remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Le débat s'est déroulé sous la présidence de Monsieur Alain GUYOT , 1^{er} Vice-Président de la Communauté de Communes du Comté de Grimont.

Les éléments financiers suivants ont été présentés :

1) Budget principal en prévision

▪ Fonctionnement recettes

- Fiscalité : produit à taux constants	245 822 €
- Dotation et participation	100 600 €
- Vente de terrains	48 000 €
- Amortissement des subventions	18 900 €
- Ville de Poligny	30 000 €

▪ Fonctionnement dépenses

- Charges à caractère général	74 000 €
- Charges du personnel	134 000 €
- Autres charges de gestion	84 400 €
- Dette : remboursement des intérêts	18 000 €
- Charges exceptionnelles	49 600 €
- Dotations aux amortissements	62 100 €

▪ Investissement dépenses

Rappel des investissements en cours

- Voirie "Au Velours 2" (travaux)	688 000 €
- acquisition de terrain (~12.5 ha)	167 346 €
- 1 % paysager	69 264 €
- ORAC (étude)	12 500 €
- Elaboration règlement lotissement industriel	11 710 €
- Aménagement de sentiers	10 000 €
- Travaux CTC	100 000 €
- Signalétique de zones	10 686 €
- Assainissement SDA	121 267 €
- OPAH	18 733 €
- Achat de 2 véhicules	19 622 €
- Matériel de bureau et informatique	6 935 €
- Mobilier	5 000 €

Opérations nouvelles

- Zone "Au Velours" 2 ^{ème} lotissement industriel	4 000 €
- Acquisition de terrains (10.5 ha)	123 000 €
- Matériel informatique	2 300 €

▪ Investissement recettes	
Rappel des investissements en cours	
- Subvention voirie "Au Velours 2"	180 000 €
- Subvention 1 % paysage	55 453 €
- Subvention assainissement - SDA	113 304 €
- Subvention OPAH	12 530 €
- Subvention étude ORAC	7 600 €
- Subvention travaux CTC	50 000 €
- Vente de terrains	101 440 €
- Emprunt (SDA)	56 085 €
- Emprunt (voirie "Au Velours 2")	588 840 €
Opérations nouvelles	
- Emprunt acquisition de terrains	82 000 €
2) Budget annexe "locaux industriels"	
▪ Fonctionnement recettes	
- Remboursement des charges	28 300 €
- Loyers	44 900 €
- Produits exceptionnels	11 900 €
▪ Fonctionnement dépenses	
- Charges à caractère général	27 100 €
- Charges financières	28 000 €
- Dotations aux amortissements	33 100 €
▪ Investissement recettes opérations en cours	
- Emprunt	90 000 €
- Subvention extension de la conserverie	30 000 €
▪ Investissement dépenses opérations en cours	
- Extension de la conserverie	120 000 €

Il est également présenté d'autres documents tels que :

- l'état du personnel,
- l'état de la dette,

A l'issue de cette présentation le débat est ouvert. Ce dernier ne fait l'objet d'aucune question.

Le Président

Yves-Marie LEHMANN